

# L'Arrivage

d'Adstock

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK VIENT DE PUBLIER UN DÉPLIANT À L'INTENTION DES RÉSIDENTS ET UTILISATEURS DES LACS DE LA MUNICIPALITÉ.

CE GUIDE « REGLES DE CIVISME ET DE BONS USAGES » A ÉTÉ EXPÉDIÉ AUX RÉSIDENTS PERMANENTS DANS LA SEMAINE DU 13 JUIN 2016 ET EST JOINT À CETTE ÉDITION DE L'ARRIVAGE D'ADSTOCK POUR LES RIVERAINS TEMPORAIRES.

MERCI AUX ASSOCIATIONS DE RIVERAINS QUI CONTRIBUENT À LA DISTRIBUTION DE L'ÉDITION ESTIVALE DE L'ARRIVAGE D'ADSTOCK. MERCI DE SOUTENIR NOTRE MISSION D'INFORMATION !

ADSTOCK  
PRÉSENTE SON  
BÂTON PÈLERIN

À lire en page 3



# MAHINDRA, C'EST PARTI!

À lire en page 2

## MAHINDRA CANADA, C'EST PARTI !



Lundi le 13 juin dernier, les promoteurs madame Sylvie Vachon, messieurs Alain et Sébastien Acteau de Bercomac annonçaient officiellement le début des travaux de construction pour la mise en place du premier centre de distribution et d'assemblage autorisé pour les tracteurs Mahindra au Canada. Il s'agit d'un important projet pour la région totalisant plus de 2 M\$ d'investissement.

Érigé dans le parc industriel de la municipalité d'Adstock sur un terrain de 4.5 acres, cet établissement de 22 000 p<sup>2</sup> abritera les opérations d'assemblage pour tous les tracteurs de marque Mahindra vendus dans l'est du Canada ainsi qu'une partie de la Nouvelle-Angleterre. L'installation de certains accessoires ainsi que les opérations logistiques d'expédition y seront aussi effectuées. La préparation du terrain a déjà été entamée et le début des opérations est prévu pour la mi-septembre. La nouvelle entreprise emploiera six personnes de façon permanente dès son ouverture et plus d'une dizaine dans un horizon de seulement trois ans.

Nous tenons à vous rappeler que ce projet a été rendu possible grâce au support de nos différents partenaires. Nous prenons donc le temps de remercier le Centre Financier aux Entreprises de la Région de Thetford, Investissement Québec, le Comité de promotion industrielle d'Adstock ainsi que la Municipalité d'Adstock pour leur implication dans le lancement de cet important projet.

## ADSTOCK VEUT RENDRE PLUS SÉCURITAIRES SES MILIEUX URBAINS ET SES ZONES DE VILLÉGIATURE

La Municipalité d'Adstock innove en matière de sécurité aux abords de ses routes en acquérant un radar pédagogique dans le but de sensibiliser les conducteurs. De par les consultations et les données recueillies dans le cadre de la démarche de la Politique des familles et des aînés de la Municipalité d'Adstock, plusieurs endroits avaient été identifiés par la population comme étant problématiques.

Un modus operandi sera mis en place par l'implantation du radar pédagogique dans les différents secteurs ciblés par la municipalité afin que ce dernier soit le plus efficace possible. En effet, une méthodologie est établie pour être en mesure de bien comprendre le comportement des automobilistes avec ou sans la présence du radar.

«Cette procédure permettra de démontrer si oui ou non il y a une problématique quant à la vitesse pratiquée par les automobilistes mais aura comme effet premier de les sensibiliser. Par la suite, les données recueillies permettront au service d'urbanisme et des travaux publics et au conseil municipal de prendre les décisions nécessaires pour améliorer la sécurité dans ses différents secteurs», de mentionner le maire d'Adstock, Pascal Binet.

L'implantation du radar pédagogique se poursuivra jusqu'au 21 octobre. Il sera déployé à plusieurs endroits différents dans la municipalité.



*L'Équipe*

## L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272  
lisonturcotte55@gmail.com

### MEMBRES:

JESSIE JACQUES  
FRANCINE MARCOUX  
CLAUDE-ANDRÉ MORIN  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT  
418 338-2531

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER  
LA LECTURE DE NOS TEXTES,  
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND  
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME  
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ  
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture  
et Communications

Québec



## LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK PRÉSENTE SON BÂTON PÈLERIN

Le 12 juin dernier, la communauté du secteur Saint-Daniel a elle aussi voulu souligner de manière particulière le 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la municipalité. Un brunch fut offert à la communauté et plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion. C'est à la fin de la messe rythmée organisée à l'église Saint-Antoine-Daniel que le maire d'Adstock, monsieur Pascal Binet, a présenté le Bâton pèlerin. Il fera désormais partie de l'un des symboles de la Municipalité aux côtés des nouvelles armoiries qui ont été adoptées plus tôt cette année.

Fabriquée à Adstock, au pied de la montagne qui porte son nom, le Bâton pèlerin est l'œuvre de l'artiste Roch Lefebvre. Sculptée en fonction des éléments floraux et fauniques et évoquant des paysages de la communauté, le noble bâton porte la signature de la Municipalité et accueillera des amulettes représentant les maires qui ont dirigé les conseils municipaux depuis la fondation d'Adstock. Le maire Binet indique qu'une nouvelle tradition est ainsi instaurée. «Lors de l'arrivée d'un nouveau maire, la passation des pouvoirs se fera désormais à l'aide du Bâton pèlerin.

*Le nouveau maire s'engagera ainsi à transmettre le Bâton pèlerin à son successeur et à en respecter le symbole».*

Le Bâton pèlerin signifie que, comme le marcheur qui s'appuie sur son bâton, le maire s'appuiera sur celui-ci pour porter la charge et les responsabilités incombant à ses fonctions notamment dans la défense des intérêts des citoyens, dans un chemin parfois semé d'embûches. Cette œuvre d'art souligne aussi l'importance de la culture et de la protection du patrimoine comme valeurs municipales.

Plusieurs prix de présence ont été tirés durant le brunch grâce à la collaboration de la Boulangerie St-Méthode, du Club de golf Adstock, du Parc national de Frontenac, de la Coopérative multi-services de Sacré-Cœur-de-Marie, du Versant du Sureau, du Club de l'âge d'or Tournesol, du Dépanneur Denis Chouinard et de la Boucherie Daniel Chouinard. Deux autres activités sont en préparation pour souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire.



### MAINTENANT DISPONIBLE À ADSTOCK

Secteur de la tour du mont Adstock et au village de St-Daniel

**INTERNET  
AIR FIBRE**

**34<sup>95</sup>**  
+tx \$  
/mois

5 Mbit/s, 200 Go

**49<sup>95</sup>**  
+tx \$  
/mois

10 Mbit/s, 200 Go



**AIR FIBRE +  
TÉLÉPHONIE**

**49<sup>95</sup>**  
+tx \$  
/mois

5 Mbit/s, 200 Go

**64<sup>95</sup>**  
+tx \$  
/mois

10 Mbit/s, 200 Go

**PRIX FIXE, SANS AUGMENTATION**  
pour la durée du contrat

CONTACTEZ-NOUS

**819 751-0125**

**800 580-0125**

**INSTALLATION GRATUITE & SATISFACTION GARANTIE**  
avec entente de service de 35 mois

Installateur local recherché pour la région de Adstock. Contactez-nous à [emploi@quebecinternet.net](mailto:emploi@quebecinternet.net)

Les coûts inhérents à l'installation et le local, en fonction du montant de 0\$ à 100\$ ou 100\$ à 200\$, seront ajoutés à la facturation mensuelle en fonction du contrat choisi. Les services sont disponibles à partir de 150\$ par mois. Les services sont offerts en français et en anglais. Les services sont offerts en français et en anglais. Les services sont offerts en français et en anglais.

#### HORAIRE ESTIVAL DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal est fermé le **vendredi en après-midi pendant les mois de juin, juillet et août**. Le bureau de M. François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement, demeure ouvert.

Veuillez prendre note que le bureau municipal ainsi que le bureau de monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement, seront fermés du 25 juillet au 7 août 2016 inclusivement pour les **vacances estivales**. Nous serons tous de retour le 8 août.

Comme vous l'avez remarqué, les **grands chantiers** sont commencés. Nous avons pris en compte, analysés et priorisés les besoins des différents secteurs. Évidemment, nous ne pouvons pas tout faire en même temps, mais vous verrez une progression dans l'amélioration du réseau routier. C'est certain, c'est deux millions et nous le faisons sans subvention.

Concernant les bonnes nouvelles, vous avez pu constater qu'une **nouvelle entreprise** s'implante dans notre parc industriel. Après plusieurs mois de travail, nous avons pu avec la Municipalité, le Comité de promotion industrielle, les promoteurs et les intervenants régionaux tels la Caisse Desjardins de la région de Thetford et Capital Expansion région de Thetford y parvenir non sans heurts. Mahindra Canada est maintenant chose réalité à Adstock. Félicitations aux promoteurs!

Nous souhaitons promouvoir notre municipalité alors vous verrez plus souvent notre **visuel**. Ne vous surprenez pas si vous voyez de nouvelles affiches, pancartes de rue, objets promotionnels ou articles de vêtements portés par nos employés, Adstock se fera voir. En plus, une **campagne d'achat local** permettra d'attirer des nouveaux arrivants, nous espérons ainsi aider nos commerçants.

La Municipalité d'Adstock a bénéficié d'une aide de la MRC des Appalaches pour réaliser **certaines projets structurants** sur son territoire. L'aide accordée totalisant près de 20,000 \$ va permettre la réalisation de cinq projets entraînant des investissements de près de 70,000 \$. Le premier projet est l'installation de panneaux d'interprétation historique dans le secteur patrimonial de la municipalité; le deuxième projet est l'achat d'un chapiteau qui sera disponible pour les différents organismes œuvrant sur le territoire; le troisième projet est le balisage d'un sentier pédestre dans la montagne au Mont Adstock; le quatrième projet est l'implantation d'une enseigne municipale à l'entrée principale d'Adstock et le cinquième projet est l'amélioration du ruisseau Langlois-Drouin à Sainte-Anne-du-Lac.

En terminant, j'aimerais rassurer les riverains de Sainte-Anne-du-Lac qui connaissent certains désagréments en raison des **travaux de mise aux normes de l'eau potable**. Nous avons reçu plusieurs appels et courriels à ce sujet. Des rencontres ont eu lieu plutôt cette année avec les principaux intervenants pour élaborer un plan d'intervention. Des travaux ont été réalisés pour diminuer les sédiments et nous reconnaissons qu'ils en restent encore à faire. Sachez que nous restons en communication avec la Ville de Thetford Mines et le désir d'identifier et appliquer les solutions appropriées est présent. Il faut se rappeler que la Ville de Thetford Mines est maître d'œuvre des travaux car le réseau d'aqueduc lui appartient encore et c'est elle qui est responsable de la réalisation des travaux. De ce fait, la Municipalité d'Adstock ne peut pas intervenir sur le chantier. Cependant, nous ferons respecter les devis déposés et la Ville de Thetford Mines nous a assuré qu'elle collaborerait avec nous à réparer ce qui a été altéré à cause des travaux. Nous continuons donc de suivre de près la situation avec les intervenants impliqués et les responsables de vos associations. En attendant, nous restons sensibles et compréhensifs face à ce que vous vivez. Tout comme vous, nous espérons la fin rapide des travaux pour retrouver une certaine quiétude.

Nous vous reviendrons dans la prochaine édition de L'Arrivage avec le plan d'action de la **politique familiale et des aînés** et sûrement d'autres projets.

Bon été Adstockois! Soyons fiers de notre communauté!

#### CARTE ROUTIÈRE

La municipalité d'Adstock vient de publier sa nouvelle carte routière 2016, incluant plusieurs mises à jour. Elle est disponible gratuitement au bureau municipal.



1947

# SURPLUS DE PAIN

14, rue Principale Est  
Adstock (Québec) G0N 1S0  
418 422-2246 (poste : 2641)

#### Heures d'ouverture

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| Lundi au jeudi: | 8h00 à 18h00 |
| Vendredi :      | 8h00 à 17h00 |
| Samedi:         | 8h00 à 15h00 |



VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.  
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

## AUX MARCHEURS INTÉRESSÉS

Dans le but d'assurer une plus grande sécurité aux marcheurs et marcheuses, la Municipalité d'Adstock met gratuitement à leur disposition un nombre limité de brassards réfléchissants. Pour l'obtenir, vous devez vous présenter au bureau municipal pendant les heures normales d'ouverture. Ces brassards seront distribués sous la forme suivante : premier arrivé, premier servi !

## ENCAN MUNICIPAL

La municipalité d'Adstock tient à inviter la population à l'encan municipal qui aura lieu le 2 juillet 2016 à 13h00 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Les profits de cet encan seront remis entièrement au projet d'implantation de la Maison des jeunes à Adstock dans le secteur St-Méthode. Si vous possédez des items que vous aimeriez donner pour la cause, il est toujours possible de nous les faire parvenir. Veuillez communiquer avec Justin Lessard Nadeau au 418 422-2363 ou par courriel à j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca.

## PROGRAMMATION DES LOISIRS

Surveillez la sortie de la programmation des loisirs pour l'automne 2016. Vous pourrez consulter la programmation dans la prochaine édition de L'Arrivage. Dans cette programmation, vous y retrouverez plusieurs activités telles que le zumba, crossfit, cours de tablette et ordinateur, cours de secourisme, etc. Si vous avez des propositions de cours, n'hésitez pas à nous en faire part.

Information : Justin Lessard Nadeau au 418 422-2363

## EN MARCHÉ VERS LE GALA RECONNAISSANCE ADSTOCK 2016

Les citoyens qui ont assisté au dernier Gala Reconnaissance de la municipalité d'Adstock en octobre dernier ont appris que L'Arrivage d'Adstock aurait la responsabilité de déterminer deux prix :

- l'événement qui a reçu le plus d'attention entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 30 septembre 2016;
- la personnalité Adstock de l'année.

Inutile de vous dire que ce mandat qui nous a été confié sera effectué dans le respect de certains critères qui seront annoncés le moment venu, mais une chose est certaine, c'est que les événements et les personnalités qui se démarquent chaque année ont alimenté l'information diffusée dans L'Arrivage. N'oubliez donc pas de nous faire connaître vos activités si vous pensez que votre événement ou son organisation le mérite !

Encore cette année, la municipalité d'Adstock organisera, cet automne, une soirée « hommage » pour les personnes, organismes et entreprises ayant contribué au rayonnement et au développement de la municipalité d'Adstock. Cette activité vise à remercier particulièrement les personnes et organismes qui œuvrent au mieux-être et au rayonnement de la communauté.

Si vous connaissez des gens impliqués dans la communauté et que vous souhaitez que leur travail soit reconnu, nous vous invitons à compléter le formulaire de mise en candidature qui sera disponible au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité dès le mois de juillet.

Bonne chance à tous ceux qui contribuent à rendre notre municipalité dynamique !

# Bonnes vacances !



**naturive inc.**  
penser eau futur

www.naturive.com

Aménagement des berges • Contrôle de l'érosion • Service conseil

Francis Donati-Droust, ing.  
Directeur général  
570, rue St-Georges  
Therford Mines, Qc G6H 4S9

Bureau : 418 332-4393  
cell : 418 331-2708  
francis.donati@naturive.com

**VENEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE GOLF ADSTOCK!**  
OBTENEZ UN GROS PANIER DE BALLES À 50% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ



DECOR ENCHANTEUR

VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2016

UN COUPON  
PAR PERSONNE

418 422-2242  
www.golfadstock.com





## INFORMATION ET PRÉCISION

EN MATIÈRE DE COUVERTURE INCENDIE



La Municipalité d'Adstock tient à préciser certaines informations au sujet du fonctionnement de la couverture incendie sur son territoire. Ce document pourra faciliter vos démarches auprès de votre courtier en assurances, le cas échéant.

Les décisions prises par le conseil municipal font suite à une analyse rigoureuse et approfondie et respectent en tous points le schéma de couverture prescrit par la MRC des Appalaches. Celui-ci a d'ailleurs été par la suite approuvé par le ministère de la Sécurité publique. Auparavant, la couverture de la municipalité était divisée entre deux services de sécurité incendie (SSI), soit celui d'Adstock (pour le territoire correspondant de Saint-Méthode/Saint-Daniel) et celui de Thetford Mines (correspondant au territoire de Sacré-Cœur-de-Marie/Sainte-Anne-du-Lac). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, c'est le SSI d'Adstock qui œuvre désormais sur tout le territoire.

Il est à noter que la Municipalité d'Adstock a conclu des ententes avec d'autres SSI pour l'aider dans sa lutte contre les incendies. Nous avons ainsi convenu, avec la Centrale d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA), que sont contactés automatiquement auprès de l'événement signalé le SSI d'East Broughton, pour l'ensemble de notre territoire, et celui de Thetford Mines (caserne de Robertsonville), pour la partie correspondante au territoire de Sacré-Cœur-de-Marie/Sainte-Anne-du-Lac, pour venir prêter main forte à notre brigade. De plus, la Municipalité d'Adstock peut compter en plus sur une entente d'entraide liant certains SSI de la MRC des Appalaches ainsi que ceux touchant nos frontières et qui sont situés à l'extérieur de notre MRC. Nous avons aménagé au cours des dernières années des bornes sèches et avons accès à des prises d'eau un peu partout sur notre territoire. Nous avons un plan d'action que nous déployons actuellement afin d'optimiser nos investissements (embauche de nouveaux pompiers, achat d'un camion-citerne, autopompe, aménagement d'une nouvelle caserne, achat d'équipements, ...).

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure des nouveaux développements en ce domaine. Soyez assurés que nous ne ménageons pas nos efforts pour assurer votre protection ainsi que celle de votre propriété. N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres informations.

Voici en terminant, pour votre gouverne, les adresses des différentes casernes :

Caserne d'Adstock : 32, rue Principale Est, Adstock

### ENTENTE ET ENTRAIDE AUTOMATIQUE

- Caserne d'East Broughton : 120, 11<sup>e</sup> avenue, East Broughton
- Caserne de Robertsonville : 5726, boul. Frontenac Est, Thetford Mines

### ENTRAIDE SUR DEMANDE

- Caserne de La Guadeloupe – St-Évariste : 185, route 108, St-Évariste
- Caserne de Saint-Ephrem : 28, route 271, St-Éphrem
- Caserne de Saint-Pierre-de-Broughton : 55, rue St-Pierre, St-Pierre-de-Broughton
- Caserne de Thetford Mines : 146, rue Caouette Ouest, Thetford Mines

## PRIORITÉS EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Dans ses priorités, le conseil municipal avait ciblé deux actions stratégiques :

- embellir son territoire,
- axer son développement sur des valeurs environnementales.

Dans le langage populaire, «si on veut que les babines suivent les bottines», il faut que ces paroles transparaissent en actions. De plus, plusieurs citoyens et contribuables nous demandent d'être plus sévères dans l'application des règlements municipaux. Cependant, nous désirons appliquer une approche de conscientisation et de sensibilisation.

Le conseil municipal a donc réaffirmé les priorités suivantes dans l'application de certains de ses règlements municipaux. Une approche constructive avec les citoyens concernés sera déployée sur le territoire pour donner le temps de s'y conformer, comme ce fut le cas pour les riverains concernant la végétalisation (naturalisation) des rives. Ainsi, un premier contact sera effectué avec le citoyen et un constat amiable ou premier avis sera émis. Il indiquera les correctifs à apporter avec un échéancier. Tout dépendant de la situation, si les

### NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION FOREUSE DE PUIXS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :  
MEILLEUR SCIEMENT AU ROU  
MEILLEURE QUALITÉ D'EAU  
FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE  
418-338-5311 OU 1 800 567-5829

**Puitbec** GROUPE

www.puitbec.com



**VITRERIE  
SOLARIUM  
ADSTOCK**

**-Solarium  
3 & 4 saisons**

**Pourquoi  
attendre  
422-4000**

Thermos  
emballé

RRQ: 8362-6027-38

[www.solariumadstock.ca](http://www.solariumadstock.ca)



correctifs n'ont pas été effectués, la réglementation appropriée sera appliquée.

Voici les éléments qui retiendront particulièrement l'attention de notre équipe au cours de l'été.

- Naturalisation des rives (les avis ont déjà été émis)
- Installations septiques (les avis sont émis au fur et à mesure)
- Construction/rénovation (suivi des constructions neuves, remaniement des sols, finition extérieure du bâtiment dans le délai prescrit par le permis)
  - Assurez-vous de faire une demande de permis (les formulaires sont maintenant en ligne)
- Abattage d'arbres
  - Toujours demander un permis en zone de villégiature et en périmètre urbain (village)
- Abri d'auto
  - Assurez-vous de retirer tant la structure que la toile de l'abri
- Nuisances (pollution visuelle)
  - Le traînage ou le laisser-aller en devanture de la propriété ou visible du chemin ne sera pas toléré (ferrailles, amoncellement de bois ou matériaux de construction, carcasses d'automobiles ou autres, ...).

Vous comprendrez que les récidivistes n'auront pas le même délai de grâce ou la même approche. On se le rappelle, le but étant d'améliorer notre communauté. Et c'est avec vous que nous y parviendrons. On vous remercie de votre collaboration à faire d'Adstock un endroit où il fait bon vivre!

## NOUVEAUX ARRIVANTS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

**ADSTOCK LANCE SA CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL NOVATRICE ET UNIQUE DANS LA RÉGION**

L'attraction de nouveaux arrivants et l'importance de l'achat local sont des priorités identifiées dans le plan stratégique de la Municipalité d'Adstock. C'est dans cette optique que la Société de développement socio-économique d'Adstock (SDSE), en collaboration avec la Municipalité d'Adstock et la Caisse Desjardins de la région de Thetford, lance officiellement le programme **J'ACHÈTE ADSTOCK**. Ayant comme objectif principal d'encourager l'implantation de nouvelles familles et de nouveaux arrivants dans la Municipalité, le programme entend également maximiser les retombées locales en incitant les gens à acheter chez nous.

Reconnu comme un milieu de vie où il fait bon vivre, la Municipalité d'Adstock, avec le programme, vise ambitieusement la construction de 15 nouvelles résidences annuellement. Pour y arriver, **J'ACHÈTE ADSTOCK** mise sur le remboursement des dépenses effectuées dans la Municipalité dont la somme peut atteindre 5 750 \$. Comme quoi, s'établir à Adstock et acheter local c'est payant!

Il est à noter que le programme s'adresse aux nouveaux arrivants et aux citoyens établis depuis moins d'un an à Adstock. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme de la Municipalité d'Adstock ou un représentant de la Société de développement socio-économique d'Adstock.



Jérôme Grondin, urbaniste-stagiaire, Mathieu Cliche, directeur général de la Caisse Desjardins de la région de Thetford, Pascal Binet, maire, Gervais Dubreuil, président de la Société de développement socio-économique d'Adstock et François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

**Forfait Renaud Doyon**

**DÉBROUSSAILLAGE**  
VOIRIE MUNICIPAL, PARTICULIER,  
CHEMINS FORESTIER, TERRAINS. ÉPANDAGE DE FUMIER SEMI LIQUIDE ET SOLIDE

**DÉNEIGEMENT À CONTRAT OU À LA FOIS**  
ST-MÉTHODIE, LAC JOLICOEUR, SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE,  
RANG 8 NORD ET SUD, RANG DES CAMPAGNARDS, ETC...

**382, 10<sup>e</sup> rang, Adstock (Québec) G0N 1S0**  
**Maison: 418 422-2143 • Pager: 418 335-8382**

**Gestion Bois Le Duc**  
bolducm2@vidcotron.ca

**Terrains à vendre & services divers**  
Martin 418 331-0639  
Paulo 438 402-3669  
Olivette 581 333-0078

1467 Route 289, Adstock (QC) G0N 1S0

## UN SUCCÈS PHÉNOMÉNAL

MARATHON À RELAIS DES COUPS DE VENTS



Initié par mesdames Mylène Rhéaume et Marie-France Lessard, le Marathon à relais « des coups de vent » s'est tenu, ce vendredi 27 mai dernier, alors que 153 élèves de la CSA et diverses directions d'école, titulaires, enseignants d'éducation physique, parents et grands-parents y ont participé.

Sous la chaleur qui ne les a pas arrêtés et conservant leur magnifique sourire, les coureurs ont emprunté la route du Domaine pour se rendre à Thetford Mines (école St-Louis du secteur Black Lake), en passant par les secteurs Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville. Une bonne partie du trajet s'est faite sur la piste cyclable de la ville de Thetford Mines. Ils sont arrivés à l'école St-Louis à 14h20.

La randonnée de 42,75 km se faisant à relais a permis à chaque élève de courir un minimum de 5 km allant jusqu'à 21 km pour certains avec, en tête, le marathonien d'Adstock, M. Laval Lapointe. Mentionnons que ce dernier a couru les 42 km, accompagné de M. Yan Boudjack et Hugo Gouin.

« Il s'agit d'un exploit exceptionnel pour des élèves de niveau primaire. La course de groupe a apporté d'importants bénéfices pour les jeunes qui, je l'espère, garderont un beau souvenir de cette expérience. Au-delà des saines habitudes de vie, il est important de se rappeler que les sommes que nous amassons un peu partout par le biais de nos activités sont redonnées aux élèves. C'est notre façon à nous de redonner au suivant », mentionne la directrice des écoles aux Quatre-Vents et du Plein-Soleil, Mme Marie-France Lessard.

Rappelons que cette activité a été offerte gratuitement aux élèves par le biais des profits du Défi 4-Vents et de la Commission scolaire des Appalaches.

## MISSION ACCOMPLIE

POUR LE DÉFI 4-VENTS

Sous un soleil radieux et une température très agréable, la 3<sup>e</sup> édition du Défi 4-Vents se tenait à Adstock. Mission accomplie sur toute la ligne pour le comité organisateur, puisque l'objectif de 1000 participants a été dépassé et qu'encore une fois, ce fût un événement familial sous le thème de la santé.

Réussi, puisque de nombreuses familles s'étaient lancé le défi de participer. Une réussite aussi en lien avec notre slogan

« Défi 4-Vents, le plaisir du dépassement ». Voici quelques dépassements de soi, dignes de mention : Mme Bibiane Nadeau, 83 ans en était à sa 3<sup>e</sup> participation pour la marche de 5 km, elle nous a même fait le plaisir de traverser la ligne d'arrivée avec un petit jogging! Également faisant partie de la course, Mme Sylvie Lacroix, handicapée suite à un accident de moto il y a un peu plus de 2 ans. L'an dernier, Mme Lacroix applaudissait et encourageait les participants en face de chez elle. Cette année, accompagnée de son entraîneuse, Mme Gabrielle B. Perron kinésiologue au CAPS, elle a réussi son défi de faire le 2 km à la marche. Son attitude positive, sa détermination et son sourire nous ramènent aux vraies valeurs! Et que dire de nos petits qui dès l'âge de 2 ans, courent et marchent une distance de 2 km au complet. De voir la fierté et leurs sourires en passant la ligne d'arrivée sous les applaudissements de la foule et lorsqu'ils reçoivent leur médaille et en bonus, les sourires deviennent immenses, lorsqu'ils se font remettre une peluche aux couleurs du Défi 4-Vents.

La Municipalité d'Adstock, ainsi que son maire, M. Pascal Binet sont fiers de recevoir des gens qui proviennent des quatre coins de la province. Les gens de sa communauté participent au succès de l'événement en s'impliquant soit comme bénévoles, comme partenaires financiers, comme participants et/ou spectateurs.

Ce que retiennent les participants et les spectateurs présents, c'est l'ambiance festive et l'énergie positive qui s'y dégage par la satisfaction du dépassement! De nombreux commentaires positifs sont dirigés à l'endroit du comité organisateur pour la qualité de l'organisation de l'événement. On compare souvent le Défi 4-Vents aux grandes courses!

Rappelons que tous les profits servent au développement des saines habitudes de vie des élèves de l'École aux Quatre-Vents.

Le comité organisateur tient à remercier ses partenaires financiers, tous les participants, spectateurs et bénévoles et vous dit à l'an prochain!



## NOS GAGNANTS



Montant amassé par l'équipe Assurancia Groupe Tardif: 57 500\$

## DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN

CATHERINE ANCTIL-ROBITAILLE

Leucan Région Québec est heureuse du succès de l'édition du Défi têtes rasées<sup>MD</sup> Leucan, présenté par PROXIM, qui avait lieu dimanche le 5 juin 2016 à Thetford Mines. Dans la région, 56 participants ont posé le grand geste de mettre leur tête à prix en signe de solidarité envers les enfants atteints de cancer et ont permis d'amasser la somme de 74 000 \$.

Bien sûr, mentionnons la grande implication d'Assurancia Groupe Tardif, dont le président, M. Jean-Pierre Tardif, assurait non seulement la présidence d'honneur de l'événement, mais s'impliquait aussi à titre de participant au Défi en amassant plus de 15 000 \$. Les efforts de la trentaine de membres de l'équipe d'Assurancia Groupe Tardif ont permis d'amasser plus de 57 000 \$. Parmi ce groupe, soulignons la grande contribution de M. Gilbert Poulin, qui a amassé, plus de 6 400 \$, en une seule soirée, en organisant un méchoui à Adstock, pour un total de plus 10 000 \$ pour sa campagne.

L'équipe de Leucan région Québec tient à remercier de tout cœur les participants, donateurs et bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite. Soulignons également l'implication du nouveau présentateur de l'événement, PROXIM, de Mia, qui pour une 2<sup>e</sup> année a créé en exclusivité les boucles d'oreilles de l'espoir, un bijou vendu au profit de l'Association

et de nos généreux partenaires régionaux : Assurancia Groupe Tardif, Dairy Joy, Le Festival Promutuel de la Relève, Passion Rock 105,5 FM et le O 97,3.

### À PROPOS DU DÉFI

Le Défi têtes rasées Leucan est une activité de financement majeure qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité afin d'offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer. C'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux.

## RENCONTRER JÉSUS-CHRIST

GINETTE FORTIN, ÉQUIPE PASTORALE

Rappelons-nous que le but premier de la catéchèse est de favoriser la rencontre personnelle de Jésus-Christ qui fait toujours route avec nous en ces temps qui sont les nôtres. Cette rencontre est offerte aux petits comme aux adultes.

Une année pastorale s'achève : plusieurs jeunes de nos communautés ont participé à des catéchèses afin de connaître un peu plus Jésus-Christ, de découvrir sa présence en chacun de nous et partout dans le monde et de recevoir les sacrements de l'initiation de la vie chrétienne.

Je désire remercier et féliciter tous les parents et les jeunes qui ont entrepris une démarche catéchétique malgré le temps, qui nous le savons, est souvent surchargé et qui ont, suite à la catéchèse, reçus soit le sacrement du Pardon, de l'Eucharistie ou de la Confirmation !

Dès septembre nous offrirons de nouveau des catéchèses afin de continuer de découvrir qui est Jésus-Christ : un Dieu d'Amour et de Miséricorde. Pour tous ceux et celles qui sont intéressés à débiter ou continuer une démarche catéchétique, je vous invite à me contacter [ T: 418 422-5510 C: 418 333-1364] afin de prendre rendez-vous pour une rencontre personnelle d'environ 20 minutes : les informations vous seront remises lors de cette rencontre. Ce sera un plaisir de faire route ensemble!

**BON ÉTÉ!**



**ASSURANCIA**

vos maîtres courtiers

**60** GROUPE TARDIF  
ans



France Poulin  
Pascal Tardif  
Philippe Tardif  
Jean-Pierre Tardif

Cabinet de services financiers



[www.assurancia.ca](http://www.assurancia.ca)

Adstock 418 422-2244 • Thetford Mines 418 338-5126



## RECYCLER, MAIS COMMENT ?

DEUX « ÉCOCENTRES » À VOTRE DISPOSITION

MARTINE POULIN, PRÉSIDENTE CCE

Depuis quelques mois, plusieurs demandes de citoyens nous ont été adressées concernant la possibilité d'un partenariat avec la ville de Thetford Mines pour avoir la permission d'utiliser leur Écocentre. La demande a été analysée au CCE et ce dernier a fait une recommandation au conseil municipal afin d'amorcer les démarches auprès de la ville de Thetford Mines.

La Municipalité d'Adstock est donc heureuse de vous faire part qu'une entente a été établie avec la ville de Thetford Mines pour que ses citoyens puissent utiliser leur Écocentre à raison de trois visites par citoyen qui seront assumées par la Municipalité d'Adstock. Si une personne désire utiliser davantage ce service, un montant de 10 \$ par visite sera facturé par la Municipalité d'Adstock.

Pour ce qui est de l'ÉcoCentre de La Guadeloupe, aucune entente n'est nécessaire puisque le citoyen devra payer sur place le coût de sa visite qui ne sera pas remboursé par la municipalité. Veuillez donc vous référer aux grilles ci-jointes pour les tarifs et les objets autorisés et non autorisés. Espérant que cette entente saura vous satisfaire et répondre à vos besoins.

### L'ÉCOCENTRE DE THETFORD MINES

- Ouvert du 15 avril au 15 octobre
- Lundi au samedi : 9h00 à 17h00 • Dimanche : fermé
- Situé au 251, rue Caouette en face du poste de la Sûreté municipale
- Sur place, un employé de la Ville de Thetford Mines prendra vos coordonnées et vous indiquera le ou les conteneurs pour vos matériaux.
- Le citoyen qui utilise ce service doit présenter une preuve de résidence à Adstock, telle que le permis de conduire. Notez que si votre lieu de résidence principal n'est pas Adstock, nous vous suggérons de vous présenter avec une pièce démontrant que vous avez une adresse civique en la Municipalité d'Adstock (ex.: compte de taxes, compte d'Hydro-Québec, etc.)

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

#### MATÉRIAUX SECS :

Matériaux de construction, déchets de démolition

Matières granulaires (béton, brique, pierre)

Métaux ferreux et non ferreux

Bois (peint ou non, bois de construction ou de soutènement, souches, etc.)

Déblais d'excavation (terres, tourbe, sable et gravier)

\*Note: Branches et pelouse sont également acceptées et non comptabilisées

#### HUILES ET PEINTURES

Diluants à peinture

Apprêts et peinture

Teintures, vernis et laques

#### ENCOMBRANTS

Gros rebuts métalliques (cuisinière, machine à laver, réfrigérateur, chauffe-eau, sècheuse, etc. Gros rebuts non métalliques (appareils électriques, baignoire, cuvette, douche, matelas, meubles, etc.)

#### PNEUS

Pneus usés déjantés (auto, moto, VTT, camion léger)

### MATÉRIAUX REFUSÉS

Ordures ménagères

Terre contaminée

Acide fluorhydrique, acide picrique, cyanure et BPC

Bonbonnes de gaz compressé autre que le propane

Déchets biomédicaux et radioactifs

Munitions et armes

Bois enduit de créosote ou goudronné

Bardeaux d'asphalte pour toiture

Produits explosifs (feux de Bengale, de signalement, etc.)

Notez qu'il est important que le résidant trie lui-même ses divers matériaux et qu'il ne les déverse pas tous dans le même conteneur.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web de la Ville de Thetford Mines ([www.ville.thetfordmines.qc.ca](http://www.ville.thetfordmines.qc.ca)) ou encore contacter monsieur Martin Regimbal, technicien et inspecteur en environnement, au 418 335-2981, poste 397 ou par courriel à [m.regimbal@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:m.regimbal@ville.thetfordmines.qc.ca).

### L'ÉCOCENTRE DE LA GUADELOUPE

L'ÉcoCentre de La Guadeloupe est également à la disposition des citoyens d'Adstock. Toutefois, il n'y a aucune entente entre les deux municipalités. De ce fait, les résidents d'Adstock devront déboursier un certain montant payable sur les lieux en argent comptant seulement pour certains matériaux.

Situé au 380, 23<sup>e</sup> Avenue, l'ÉcoCentre est ouvert du 15 avril au 15 octobre les mardis de 18h00 à 20h00, les vendredis de 13h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 16h00. Pour plus d'informations, visitez la page web de la municipalité de La Guadeloupe ([www.munlaguadeloupe.qc.ca](http://www.munlaguadeloupe.qc.ca)).

Articles d'utilité courante en petit volume (0,30\$/kg) • Meubles encombrants non métalliques (5 \$/objet) • Téléviseurs, écran cathodique d'ordinateur, équipements informatiques (5 \$/objet)

- Matériaux de construction (0,30\$/kg)
- Bardeau d'asphalte et recouvrement bitumineux (0,30\$/kg)
- Matériaux, meubles et équipements métalliques (Gratuit)
- Pneus (format agriculture, industriel ou commercial refusé) (Gratuit)
- Tubulure d'érablière (Non autorisé)
- Branches et résidus d'émondage (Non autorisé)
- Gazon, feuilles mortes et autres résidus de jardin (Non autorisé)
- Matériaux granulaires souillés (Non autorisé)
- Peintures et solvants non industriels (Gratuit)
- Huiles usées (Gratuit).

## RECYCLAGE THETFORD

### DÉCHETS TECHNOLOGIQUES, ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES

Recyclage Thetford est une entreprise qui se spécialise dans la collecte, la récupération et le recyclage de déchets technologiques, plus précisément les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), et les métaux de tout genre.

La gestion et le recyclage des déchets technologiques sont des activités complexes en raison de la diversité des composantes de chaque pièce. Recyclage Thetford récupère et re-



cycle les déchets technologiques de manière intelligente et sans danger pour l'environnement. En plus d'assurer la collecte des DEEE, Recyclage Thetford s'occupe du désassemblage et du tri à la main de l'équipement.

Notez bien que toutes les données personnelles sauvegardées sur du matériel tel que disques durs d'ordinateur, disquettes ou autres, seront détruites de manière sécuritaire et garantie à 100% afin de ne pas être récupérées.

Nous allons chercher vos articles gratuitement à Thetford Mines et dans les environs.

**Articles acceptés :** matériel informatique, appareils électroniques, appareils électriques, tondeuses, souffleuses, moteurs gaz/électriques, équipement d'érablière, chauffe-eau, métaux, téléphones cellulaires, batteries.

Contactez-nous dès maintenant au 418 333-3078 pour planifier une collecte.

## TUBULURES ACÉRICOLES

### RECYCLAGE

Plusieurs demandes ont été faites à la municipalité de la part des producteurs acéricoles concernant le recyclage des tubulures. Bonne nouvelle, des contacts ont été entrepris avec monsieur Daniel Carrier propriétaire de RecycPolytube. La compagnie se spécialise dans la récupération de la tubulure acéricole et se situe à Victoriaville. Elle offre un service de récupération directement chez l'acériculteur. M. Carrier mentionne "qu'étant donné que le respect de l'environnement est au premier plan, la récupération de la tubulure devient un enjeu primordial pour que les exploitants d'eau d'érable de demain soient aussi nombreux que ceux d'aujourd'hui."

Nous vous invitons donc à contacter directement monsieur Carrier au: 819 806-2503 ou par courriel au: dcarrier@recyc-polytube.com



**LES SERPUARIENS ÉLECTRONIQUES**

**SI VOUS DÉSIREZ RECYCLEZ VOS VIEUX APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

<http://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/ou-recycler/?address=g0n1s0>

418 335-2981  
418 334-4687  
418 335-4055 #113



**Martin Hamel**  
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Tél.: 418 422-2240 418 484-1000  
2, rue de la Clinique • Bureau 1  
Saint-Ephrem-de-Beauce (Québec) G6A 3R9



**IGA St-Pierre et Fils**  
une équipe  
une famille

*Retrouvez vos produits écologiques chez nous,  
Bonne saison estivale!*

780, Boul. Frontenac Est  
Thetford Mines, QC  
G6G 6H1

418-335-6222 Tél  
418-335-6443 Fax

### BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des Lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00  
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00  
Téléphone : 418 422-5569  
Courriel : biblidelavenir@yahoo.com

#### LA VIE AU PAS DE COURSE (roman) de Julie Grenier

Diplômée de l'Université Concordia en administration des affaires, Julie Grenier a toujours œuvré dans le domaine des communications-marketing, notamment aux Galeries de la Capitale et, plus récemment, à Radio-Canada. Passionnée des mots et de la vie, elle adore son petit monde, lire et écrire toutes sortes d'histoires.

Un soir d'été, Gabrielle et ses trois inséparables amies enfilent les verres de vin et refont le monde sous le signe de la rigolade. Gabrielle se met en tête de courir un demi-marathon l'été suivant. Son année aura des alures de montagnes russes et réalisera que la vie mérite d'être vécue au pas de course.

#### LE MÉDECIN IRLANDAIS (série) de Patrick Taylor

Né en 1941, l'auteur partage son temps entre le Canada et l'Irlande. Il a grandi dans le nord de l'Irlande et fait ses études médicales à Ulster où il a pratiqué en Obstétrique et Gynécologie. Il est renommé dans la recherche médicale.

Le médecin Barry Laverty saute sur l'occasion d'occuper un poste d'assistant dans un cabinet médical de campagne. Le médecin plus âgé a sans propre façon de faire les choses. Est-il le plus grand charlatan qu'il n'a jamais rencontré ou le meilleur professeur qu'il pouvait espérer avoir un jour. Il apprendra plus sur la vie et sur l'amour qu'il ne l'avait jamais cru.



# ORNITHO LOGIE

#### LA GUITARE MAGIQUE DE FRANKIE PRESTO (roman) de Mitch Albom

L'auteur est journaliste et écrivain. Il a acquis une immense notoriété grâce à ses précédents romans. Ses livres sont adaptés au cinéma, à la télévision et au théâtre. Il vit dans le Michigan.

Frankie Presto, né dans une église en feu et vite devenu orphelin, est élevé dans une petite ville d'Espagne par son professeur de musique aveugle. À neuf ans, il embarque sur un bateau pour l'Amérique, accompagné de ses seuls biens : un chien sans poils, une vieille guitare et six cordes dont il ignore encore la mystérieuse puissance.

### LE CANARD BRANCHU

CLAUDE-ANDRÉ MORIN, CORA

Le Canard branchu est, de l'avis de la plupart des ornithologues, le plus beau des canards sauvages de l'Amérique du Nord, sinon du monde. Le Canard branchu se distingue des autres par l'arc-en-ciel de ses couleurs et sa longue huppe qui descend sur son dos; on dirait un ado avec sa calotte tournée vers l'arrière. En plumage nuptial, le bleu vert irisé de la tête du Canard branchu, qui tourne au noir violacé sous les yeux, contraste fortement avec le cercle oculaire rouge de son œil et son bec rose-orangé, blanc et noir. Une fine ligne blanche s'étend de son bec jusqu'au-dessus de l'œil. Un favori blanc rejoint sa gorge blanche. La poitrine est marron. Le dos est vert bronzé et ses flancs beiges sont rayés de fines lignes noires. Une autre ligne blanche et noire départage sa poitrine et ses flancs. Les pattes et les pieds sont orangés.

La femelle, moins spectaculaire que le mâle, n'en demeure pas moins très belle si on la compare aux autres femelles de canards. Son corps est gris tacheté. Sa tête grise est surmontée d'une huppe verte et pourpre pointée vers le dos. Le tour de l'œil est blanc. Le miroir (une tache colorée sur l'aile d'un oiseau) est bleu bordé d'un trait blanc.

L'aire de répartition de ce joyau est essentiellement située en Amérique du Nord. Il migre au Canada au printemps et retourne à l'automne au sud-est des États-Unis ou au nord-est du Mexique.

Le Canard branchu aime les milieux humides peu profonds entourés de vieilles forêts où il peut nicher dans des arbres avec des cavités. Sinon, son bec rond et fort lui permet d'en creuser une ou de l'aménager. La femelle y construit un nid composé de copeaux et de duvets. Elle y pond 12 œufs et les couve pendant une trentaine de jours. Peu après leur naissance, les canetons se jettent au sol et suivent leur mère sur l'eau.

Malgré une chasse importante, ce canard peut en effet être vu comme un beau trophée, la population du Canard branchu est la plus importante après celle du Canard colvert. Le CORA entretient d'ailleurs sur son territoire plusieurs nichoirs dans les milieux appréciés du Canard branchu.

La longévité moyenne de Canard branchu est de 22 ans.

# ENVIRONNEMENT

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE VERSUS PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT?

Martine Poulin, présidente CCE

Faire croître l'économie et protéger notre environnement, voilà un vrai défi. Impossible, me direz-vous ; pourtant, c'est quand même réalisable ! La croissance économique a pour but d'améliorer les conditions de vie et le bien-être de la population. Comment l'appliquer concrètement ? Par un mode de développement qui répond aux méthodes des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures soit « Le développement durable ».

Déjà la municipalité d'Adstock, dans son plan et sa vision stratégique 2013-2017, applique ce modèle de développement par des règlements protégeant l'environnement. On n'a qu'à penser à la protection de la bande riveraine. Auparavant construire était synonyme d'abattage d'arbres.

Maintenant, avec son règlement sur le contrôle de protection des plans d'eau, ceci permettra d'avoir des cours d'eau en santé et ce pour longtemps. Nous devons avoir comme objectif d'en faire profiter les générations futures.

De plus, dans un souci et un désir de protéger certaines zones et de les rendre accessibles pour les générations futures, la municipalité a procédé à une modification de zonage pour autoriser certains usages récréotouristiques et créer une zone de villégiature de réserve. Comme notre politique de développement socio-économique inclue des actions de développement durable et de mise en valeur de l'environnement, cette modification démontre le faisabilité de croissance économique et protection de l'environnement.

Le défi écologique est probablement le défi du futur le plus difficile à affronter.



## CAPSULE SANTÉ

### QUATRE BONNES RAISONS POUR MANGER DES FRUITS ET LÉGUMES CULTIVÉS

De plus en plus, les Québécois recherchent des aliments qui ont été cultivés ou produits près de chez eux, ou du moins, au Canada. Dès que le temps s'adoucit, les gens ont hâte de goûter à la première récolte de baies, d'asperges ou de maïs fraîchement cueillis.

Bien que les étals de fruits et les marchés agricoles nous viennent souvent à l'esprit à ce moment de l'année, saviez-vous que vous pouvez trouver la plus grande variété de produits locaux à l'épicerie ?

« La politique d'achat donne la priorité aux produits d'ici, ce qui signifie qu'au plus fort de la saison des récoltes, 40 % des fruits et légumes dans nos magasins sont cultivés ici même, chez nous », affirme Frank Pagliaro, vice-président chez Loblaw. « Quand on y pense et qu'on élimine les fruits ou agrumes exotiques – les produits qui ne poussent pas ici – nous achetons presque tout sur le marché local. »

Au cas où vous ne seriez pas un consommateur de produits locaux, voici les grands avantages de manger des produits cultivés chez nous.

#### RÉDUCTION DE L'EMPREINTE DE CARBONE

Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites considérablement, car les produits n'ont pas besoin de nous être acheminés par avion. Les camions de transport parcourent une distance plus courte et passent moins de temps sur la route pour livrer les produits aux producteurs et aux détaillants en alimentation.

#### SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX

Acheter des produits locaux contribue à assurer la subsistance des agriculteurs locaux par la vente de leurs produits. De plus, cela aide à conserver les terres agricoles et les espaces verts sur notre territoire.

### ALIMENTS FRAIS DE LA FERME

Votre panier d'épicerie pourra contenir des fruits ou légumes cueillis la veille, plutôt qu'une ou deux semaines avant. De cette manière, les fruits et légumes pourront mûrir plus longtemps. Rendez-vous dans une épicerie ou un marché pour vous procurer des savoureux aliments de chez nous.

### DE BONS NUTRIMENTS

Les fruits et légumes frais regorgent de nutriments essentiels et fournissent à votre corps les vitamines et minéraux dont il a besoin pour une saine alimentation. Manger plus de fruits et de légumes vous fournira l'énergie nécessaire pour bien profiter des longues journées d'été à venir.

Source : [www.leditionnouvelles.com](http://www.leditionnouvelles.com)

## RECETTE SANTÉ

### SALADE DE CAROTTES

2 lbs de carottes en rondelles cuites (10 à 15 minutes seulement) et refroidies  
1 oignon cru coupé finement  
1 tasse de céleri haché finement  
1 piment vert en dés

### VINAIGRETTE

1 boîte de soupe tomate (10 onces)  
½ tasse d'huile  
1 tasse de sucre  
½ tasse de vinaigre  
1 c. à thé de moutarde sèche  
1 c. à thé de sauce chili

Mélangez tous les ingrédients et ajoutez les carottes refroidies.

Peut se préparer 2 jours à l'avance et peut se conserver 2 semaines au réfrigérateur.

LOUISE  
BOLDUC

## PETITES ANNONCES

**À vendre :** table de massage 28 pouces de largeur, chaise de massage et ensemble de pierres chaudes. Info : Lise 418 422-2272.

Prendre note que les Oeuvres communautaires de St-Méthode (Comptoir familial) seront fermées pendant les 2 semaines de vacances de la construction soit du 23 juillet au 8 août inclusivement. Merci à notre clientèle et au plaisir de vous servir dès le 9 août. Bonnes vacances à tous!

## MERCI

Le Comité des bénévoles de St-Méthode soulignait mardi 14 juin, le départ de madame Linda Roy comme bénévole en transport-accompagnement. Nous la remercions grandement pour sa générosité. Mme Roy a offert son temps pendant 4 ans dans le comité et dans sa communauté. Nous lui souhaitons que le meilleur dans ses nouveaux projets. Madeleine Nadeau, présidente



## PARTAGEONS LES RESSOURCES

En collaboration avec la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), Zecs Québec est fier d'annoncer le lancement de deux capsules de formation de la série « Partageons les ressources de notre forêt » sur la Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire (GIRT). Le processus de GIRT n'est pas simple, surtout pour les participants qui n'ont pas de formation dans le domaine de la foresterie. Ainsi, on espère qu'en expliquant le processus de manière visuelle, certains concepts relativement complexes seront mieux compris. Les deux fédérations croient fermement que ce projet représente un gage de succès pour la gestion de la faune sur le territoire public, notamment en termes de conservation de l'habitat. Les vidéos sont disponibles sur Vimeo, sur la page Facebook de Réseau zec et sur reseauxzec.com.

**Nous vous invitons à partager la bonne nouvelle!**



## ÊTES-VOUS COOPÉRATEUR OU INDIVIDUALISTE ?

Un coopérateur, c'est une personne qui participe avec d'autres personnes à une entreprise alors qu'un individualiste, c'est une personne qui a tendance à affirmer son indépendance vis-à-vis les autres.

### QUI ÊTES-VOUS ?

- **Un coopérateur** qui est membre d'une coopérative connaît les heures d'ouvertures de son entreprise et planifie de faire ses achats en conséquence.
- **Un individualiste** critique l'entreprise parce qu'elle n'est pas ouverte lorsqu'il décide de faire des achats, au lieu de planifier selon les heures d'ouverture.
- **Un coopérateur** sait que son entreprise ne peut avoir tous les items en inventaire, alors il planifie ses achats en demandant qu'on lui commande son item et viendra le chercher dès son arrivée.
- **Un individualiste** préfère crier sur les toits que l'entreprise n'a jamais ce qu'il veut, et qu'il doit aller à l'extérieur.
- **Un coopérateur** comprend que son entreprise ne peut pas concurrencer les grandes entreprises de ce monde, mais il est content d'avoir des services de proximité.
- **Un individualiste** préfère dire que l'entreprise vend plus cher que dans les grands centres.
- **Un coopérateur** sait que son entreprise est limitée par l'espace et accepte de se stationner dans la rue.
- **Un individualiste**, préfère se plaindre et dire qu'il n'y a pas de stationnement et va à l'extérieur.
- **Un coopérateur** comprend que lorsqu'il y a plusieurs clients que c'est une bonne affaire pour son entreprise et il attend son tour, il comprend aussi qu'il ne peut pas y avoir plusieurs employés au cas où tout le monde viendrait en même temps.
- **Un individualiste** préfère dire de l'entreprise qu'il n'y a pas de service, qu'il n'y a jamais personne pour le servir.

On pourrait continuer longtemps, mais c'est à vous de choisir **COOPÉRATEUR OU INDIVIDUALISTE !**

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

### POURQUOI ÊTES-VOUS MEMBRES ?

**POUR PARTICIPER À VOTRE ENTREPRISE COMME UN COOPÉRATEUR OU COMME UN INDIVIDUALISTE...**

Posez-vous la question car nous avons besoin des vrais coopérateurs pour prendre les bonnes décisions concernant l'avenir de la coopérative. C'est un mouvement coopératif et non pas individualiste !!!

**ENCOURAGEZ L'ACHAT LOCAL  
GARDEZ VOS SERVICES !**



**Quincaillerie maintenant ré-ouverte**

# NOUVEAU LOCAL

**au 6, rue Principale Ouest, Adstock**

**Venez nous rencontrer et visiter notre nouveau local !**



**DE RABAIS À VOTRE  
QUINCAILLERIE COOP**

**SUR LES PRODUITS DE QUINCAILLERIE ET MATÉRIAUX**

Cette offre est en vigueur seulement **le samedi 9 juillet** 2016 de 8:00 am à 15:00 pm à la quincaillerie **UNIMAT** de la Coop de St-Méthode.

**ACHAT EN MAGASIN SEULEMENT** – Le client bénéficie d'un rabais de 15% sur le produit de son choix à prix régulier.

#### **TERMES ET CONDITIONS**

L'offre ne peut être utilisée qu'une fois par transaction, par famille, par jour. Limite de **10 unités** du même produit (même code de produit).

Applicable sur la marchandise en inventaire achetée seulement. Applicable uniquement sur la marchandise achetée par paiement comptant, par débit ou par carte de crédit. Rabais applicable avant les taxes. Applicable aussi aux produits livrés si le tarif exigé pour la livraison est payé en totalité au moment de l'achat. Le rabais ne s'applique pas sur les différents services en magasin tels que l'installation, la livraison, la location. Non valable à l'achat de cartes-cadeaux, sur les commandes spéciales, promotions, produits déjà réduits, liquidations. Ne s'applique pas sur les achats faits antérieurement, sur les mises de côté sur un achat porté au compte ouvert. L'offre est non monnayable. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Renseignements en magasin. **(418) 422-2328 ou (418) 422-2331**



## ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES

HORAIRE ESTIVAL

Sur l'ensemble du territoire, pendant la période s'échelonnant du **27 juin au 5 septembre 2016**, les vidanges seront ramassées le lundi et ce, à toutes les semaines.



Pour ce qui est de la cueillette des matières recyclables, celle-ci demeure aux deux semaines, l'année durant. Pour des précisions, consultez L'Arrivée, le calendrier municipal ou le site Internet de la municipalité sous la rubrique information municipale/calendrier municipal.

## DÉPÔT DE BRANCHES

RANG DES CAMPAGNARDS – SECTEUR STE-ANNE-DU-LAC

Au cours de l'été 2016, pour répondre à un besoin notamment de la communauté riveraine, le site situé sur le terrain municipal dans le rang des Campagnards sera ouvert deux samedis en après-midi (**de 13h00 à 16h00**), uniquement pour la réception de branches :

- 13 août 2016
- 8 octobre 2016

Les Adstockois pourront y déposer leurs branches. L'opération se fera sous surveillance. Les utilisateurs devront présenter une preuve de résidence à Adstock (ex : permis de conduire ou une copie de leur compte de taxes municipales).

## DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX (DDD)

Suite à la collecte des déchets domestiques volumineux (grosses vidanges), la municipalité a constaté que des déchets domestiques dangereux sont demeurés en bordure de la route, les éboueurs n'étant pas autorisés à les cueillir. Il est de la responsabilité de chacun d'en disposer d'une manière écologique.

La municipalité vous informe que tous les citoyens ont accès, à l'année, à un conteneur spécialement conçu et adapté pour recevoir les déchets domestiques dangereux tels que les huiles usagées et les filtres, les peintures, les batteries

d'automobiles et les solvants, et ce, tout à fait gratuitement. Celui-ci est installé en permanence au site d'enfouissement sanitaire situé en face de l'Hôtel-Motel Balmoral. Vous pouvez également disposer de vos déchets domestiques dangereux dans les quincailleries qui vendent ces produits.

Tous les produits ainsi récupérés ne sont pas enfouis dans le sol. Ils sont plutôt acheminés à des entreprises spécialisées dans la récupération des huiles usées, par exemple, et ce, afin d'éviter de contaminer le sol et les nappes d'eau. Il faut cependant préciser que les cartouches d'armes à feu et les explosifs ne sont pas admis.

## VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

FRANÇOIS GRONDIN, INSPECTEUR

**418 422-2135 POSTE 25 OU 418 333-4658 (cell)**

Comme vous le savez certainement, depuis plusieurs années, la municipalité a pris en charge la vidange systématique des fosses septiques construites sur le territoire. Ainsi, elle gère les aspects administratifs relatifs à la vidange: demande de soumission, conservation d'une preuve de vidange. De plus, l'entretien régulier d'une installation sanitaire en optimise la durée de vie et permet d'éviter des dépenses ultérieures dues au manque d'entretien.

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières a débuté le 30 mai 2016. Conformément au «Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées», communément appelé le Q-2, r.22, les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux deux ans et aux quatre ans pour les résidences saisonnières. Pour ceux qui possèdent des fosses septiques scellées (rétention), un calendrier de vidange est prévu. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2016.



**Josée Routhier**  
Masso-kinésithérapeute

2151 rang des Campagnards - Sherbrooke (Mtl) Qc G6G 5R7  
joseerouthier25@gmail.com 418 281 3734

Josée Routhier Masso-kinésithérapeute sur facebook

**LES JARDINS  
BEAUSÉJOUR**

Annuelles, légumes,  
arbustes, vivaces, arbres

1631, 36<sup>e</sup> Rue (Route 269 Nord)  
La Guadeloupe  
(Québec) G0M 1G0

**418-459-6368**





## RAPPEL AUX RIVERAINS

FRANÇOIS GRONDIN, INSPECTEUR

418 422-2135 POSTE 25 OU 418 333-4658 (cell)

La Municipalité d'Adstock a adopté le 4 juin 2012, le règlement portant le numéro 133-12 relativement au contrôle de la protection des plans d'eau. Ce règlement stipule que toutes les rives dégradées, décapées ou artificielles des terrains en zone de villégiature devaient être renaturalisées sur une profondeur minimale de cinq (5) mètres depuis le 30 septembre 2015.

Dans le cadre de l'application de ce règlement, madame Jessie Jacques, assistante-inspectrice en environnement a visité systématiquement toutes les propriétés érigées en bordure des plans d'eau. Suite à cette inspection, une communication écrite sous forme de constat amiable a été transmise à tout propriétaire ne s'étant pas conformé aux exigences du règlement au 30 septembre 2015.

Au cours de l'été 2016, une nouvelle inspection sera effectuée à savoir si les correctifs ont été apportés auprès des contribuables ayant reçu ladite lettre corrective. Je vous rappelle que pour atteindre la conformité, vous devez, en tout premier lieu, ne pas couper la végétation naturelle dont je joins la définition ci-dessous\*, ce qui implique de cesser de tondre le gazon sur les premiers 5 mètres. J'encourage la collaboration de tous et chacun pour une meilleure santé de nos lacs.

Il est bien évident que des sanctions peuvent s'appliquer pour une non-collaboration à ce règlement. Le but n'est pas de punir, mais d'avoir des cours d'eau en santé et d'en profiter longtemps.

**\*VÉGÉTATION NATURELLE :** une végétation composée d'arbustes ou d'arbres avec un sol recouvert de plantes herbacées et de plantes pionnières ou des plantes typiques pour les rives d'un lac ou d'un cours d'eau, autres que de la pelouse.

## UN PROJET DEMANDE UN PERMIS

Que vous soyez implantés ou que vous désiriez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, de transformer, de rénover, d'agrandir une maison, d'installer une piscine, de bâtir une remise ou autres travaux semblables, il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de la municipalité. Sachez également que vous devez obtenir, avant de débiter les travaux, un permis de construction ou de rénovation émis par la municipalité.

Des sanctions sont expressément prévues au règlement sur l'émission des permis et certificats pour les contrevenants. Sachez-le puisqu'aucun passe-droit ne sera toléré!

Pour obtenir votre permis ou pour obtenir de l'information sur les règlements qui encadrent votre projet, consultez, pendant les heures d'ouverture du bureau, monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement. Vous pouvez le rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25 ou le 418 422-4038. Vous pouvez également le rejoindre sur son cellulaire au numéro 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse : [inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca).

## RAPPEL

Le Service d'urbanisme de la Municipalité d'Adstock a mis en place des formulaires qui facilitent le traitement de chaque demande de permis et certificat. Ils sont disponibles sur le site web de la municipalité dans l'onglet Citoyens / Formulaires / Demande de permis et certificats (<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/206-permis-et-certificats.cfm>) et au bureau municipal.

## RAPPEL POUR LES FEUX

En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès de monsieur Sylvain Jacques, chef d'équipe pour les secteurs Sacré-Coeur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac au 418 338-2581 ou au 418 332-7024 (cell). Pour les secteurs Saint-Méthode et Saint-Daniel, veuillez communiquer avec monsieur Daniel Couture, chef pompier au 418 422-5586 ou au 418 814-8047 (cell).

Pour ce qui est des feux de camp qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (8 mètres). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.

## CALENDRIERS MUNICIPAUX

Pour ceux qui seraient intéressés, des calendriers municipaux pour l'année 2016 sont encore disponibles. Présentez-vous au bureau municipal afin de les recevoir.



Desjardins 418 338-3591

Pour tous vos besoins,  
comptez sur les meilleures cartes.





## LE CONSEIL EN BREF (juin 2016)

- **Annulation des soldes résiduels** dans les règlements d'emprunt 146-13 et 147-13.
- Le conseil municipal a donné son appui à Marie-Christine Nadeau dans sa démarche de **choix de fréquentation** du milieu scolaire pour ses enfants.
- **Adoption des états financiers** de l'Office municipal d'habitation d'Adstock.
- Recommandation municipale auprès de la CPTAQ dans le **dossier Adrien Bernard** qu'il désire vendre deux parties de lots à deux compagnies différentes appartenant à ses fils.
- Autorisation d'un budget au montant de 8 000 \$ à titre d'honoraires pour l'obtention des services des divers professionnels devant intervenir à la préparation et à la présentation des dossiers dans le **Programme infrastructures communautaires de Canada 150** et autorisation à soumettre la demande financière à Développement économique Canada.
- **Dépenses :**
  - Pour l'achat de **deux chapiteaux** de 20 pieds de largeur par 40 pieds de longueur chez Warner Shelter Systems Limited (15 400 \$).
  - Autorisations d'inscriptions pour Pascal Binet au **tournoi de golf de la Fondation du Cégep** de Thetford Mines (125 \$) et pour Pascal Binet et Nelson Turgeon au **tournoi de golf de la Caisse Desjardins** de la région de Thetford (250 \$).
  - Pour l'achat d'un **appareil d'hydro-ensemencement** neuf de type T-30 FINN (18 500 \$).
  - Au Comité de promotion industrielle d'Adstock, 100 000 \$ pour les **travaux d'aménagement** du terrain de Mahindra Canada dont 40 000 \$ provenant de la réserve financière affectée au service incendie versée en diminution du coût d'achat du motel industriel #5 devant servir de caserne incendie et 60 000 \$ provenant de la réserve financière consentie pour le développement économique.
  - Pour l'achat d'un **système de son mobile** chez Sonospec devant servir aux activités tenues au Centre communautaire intergénérationnel (4 094 \$).
- Pour l'achat de **quatre tables à pique-nique** chez Équipement commercial M.F. (1000 \$).
- **Démissions** de messieurs Patrick Dodier et Kyle Landry à titre de pompier volontaire de la brigade incendie d'Adstock et **recommandation d'embauche** de monsieur Samuel Tousignant.
- Autorisation d'appel d'offres dans la **mise aux normes de la protection incendie** du réseau d'aqueduc du secteur St-Méthode et dans le **prolongement des infrastructures** sur la rue Fortin Nord.
- Consentement donné à Hydro-Québec pour des **servitudes** en vue d'y installer des haubans sur des terrains municipaux adjacents à la rue Fortin Nord au soutien des poteaux devant servir à alimenter de nouveaux bâtiments en électricité dans le parc industriel.
- Autorisation donnée à Pascal Binet à signer les **protocoles d'entente** intervenus avec la direction du Fonds capital expansion de la région de Thetford et la Caisse Desjardins de la région de Thetford relativement à l'investissement du Fonds d'aide au développement du milieu. Les sommes investies serviront à la préparation du terrain devant recevoir les installations de Mahindra Canada dans le parc industriel.
- Affectation et **ouverture à la circulation automobile** la rue Fortin Nord jusqu'au 13<sup>e</sup> Rang.
- Subvention de 5000 \$ au Club de golf du mont Adstock pour l'**aménagement d'un sentier VTT**.
- Autorisation donnée aux organisateurs d'une **randonnée de motos** du Bar Traffic de St-Benoît-Labre qui a pour but de ramasser de l'argent pour des enfants malades à circuler sur les routes de la Municipalité le 6 août.
- Autorisation donnée au Club Quad Amiante à circuler sur le 10<sup>e</sup> rang entre les routes des Hamann et la route Sainte-Clémence, la route Sainte-Clémence jusqu'au 6<sup>e</sup> rang et le 6<sup>e</sup> rang jusqu'au terrain de golf du mont Adstock lors de la **randonnée de quad** qui se tiendra le 17 septembre, dans le cadre de l'évènement La Randonnée Féérie des couleurs.
- Autorisation de dépôt de la demande de certificat d'opération à SNC-Lavalin dans le projet de **déphosphatation du réseau d'égout** du secteur Sacré-Cœur-de-Marie.

### Pause-Verdure

Nettoyage de plates bandes

THETFORD MINES, LA GUADELOUPE ET LES ENVIRONS

AMÉNAGEMENTS • EXCAVATION • DIVISION DE VIVANCES  
CORRECTION DE PAVÉS UNIS & MURET

**SOUSSION SANS FRAIS**  
PRIX FIXE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

**418 422-2268**



**UNI PRO**

freins  
silencieux  
suspension  
injection

**Garage J.M. Rodrigue Inc.**

54, rue Notre-Dame Nord  
Adstock, Québec G0N 1S0

Tél. : 418 422-2566

Etienne Rodrigue, propriétaire

• Mise au point • Injection • Remorquage

**Paquet**

## LA CROISÉE

« VOIR LA LUMIÈRE POINDRE AU BOUT DU TUNNEL »

Le 18 mai dernier a eu lieu la conférence annuelle de La Croisée, regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale.

L'histoire de vie de monsieur Serge Tracy en a touché plus d'un. Après un survol biographique faisant les points d'arrêt à des étapes cruciales dans sa vie, monsieur Tracy a présenté à sa manière comment il a réussi à s'harmoniser avec les voix qu'il entend de façon quotidienne depuis 2011.



Celles-ci sont aussi vraies pour lui que le soleil qui brille et que les rochers sont durs comme pierre. Monsieur Tracy, auteur du livre « De psychologue à psychotique » a su partager avec le public comment il a réussi à soigner sa maladie tant bien que mal.

Il a aujourd'hui comme objectifs de conscientiser les gens aux difficultés qu'éprouvent les personnes aux prises avec la maladie mentale, sensibiliser et oser s'ouvrir à des approches complémentaires aux différents traitements.

Monsieur Tracy le signifie clairement : « Je dois adhérer au traitement, suivre les conseils de ma psychiatre, prendre mes médicaments, adopter une bonne hygiène de vie, être entouré de gens qui ont l'espoir et qui croient en mon rétablissement et avoir une passion! »

Le conseil d'administration de La Croisée remercie toutes les personnes qui ont accepté l'invitation et ont assisté à la conférence qui touchait un sujet empreint encore aujourd'hui de préjugés le plus souvent en lien avec la méconnaissance des différentes maladies mentales.

## CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

N'oubliez pas de faire parvenir à la Municipalité d'Adstock vos plus belles prises de vue des activités sur son territoire à travers les saisons. Que ce soit des activités en famille, seul ou avec des amis, à travers les différents attraits du territoire, à la maison ou au travail... Une douzaine de photographies prises avec une très haute résolution sur ce thème seront choisies pour constituer le calendrier municipal 2017.



Le concours de photographies se terminera le 15 octobre 2016. Vous faites parvenir vos photos par courriel à l'adresse suivante : [i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca). Les photos transmises seront libres de droits d'auteurs. Des prix de participation parmi les photographies reçues seront tirés au hasard à la séance publique du conseil municipal de novembre.

## CONTENEURS À ORDURES

RANG DES CAMPAGNARDS - SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC

Depuis le 6 juin 2016, les conteneurs installés sur le terrain municipal au rang des Campagnards ne sont plus accessibles et l'accès est fermé. Il est donc interdit à quiconque de déposer quoi que ce soit sur ce terrain sous peine d'amende.



ST-MÉTHODE INC. • ST-DANIEL

Le comité du Club de chasse et pêche de St Méthode et St Daniel tient à remercier toutes les personnes, autant les grandes que les petites, qui sont venues pêcher au parc de cervidés dimanche le 5 juin 2016 lors de la fin de semaine de la fête de la pêche. Même la température assez maussade n'a pas empêché plusieurs fanatiques de la pêche de récolter leur quota de 5 truites.

Pour toute personne qui aimerait y retourner, vous n'avez qu'à contacter l'un des membres de la direction pour céder un rendez-vous car plusieurs truites sont encore disponibles. Au plaisir de vous voir!

Jean-François Nadeau, secrétaire • St-Daniel, C.P. 2201, Adstock, Québec, G0N 1S0  
Courriel : [clubchasseetpeche@outlook.com](mailto:clubchasseetpeche@outlook.com) • Facebook : Club Chasse et Pêche Stméthode Inc. Stdaniel

**Massothérapeute  
Kinésithérapeute**

ROMAIN GILLES

Massage de détente  
Massage thérapeutique  
Massage aux pierres chaudes  
Chandelles auriculaires  
Reiki

Du lundi au vendredi

Sur rendez-vous

**418.422.2022**

**Suzanne Rodrigue**

5 rue Simon, Adstock G0N 1S0  
(St-Méthode)

**techno P|EUX**

RBC 8234 3387 52

Petits  
moyens et  
gros travaux

Thetford Mines  
931-2601 Québec, Inc.



Ten licences certifiées

**Éric Lavallée**

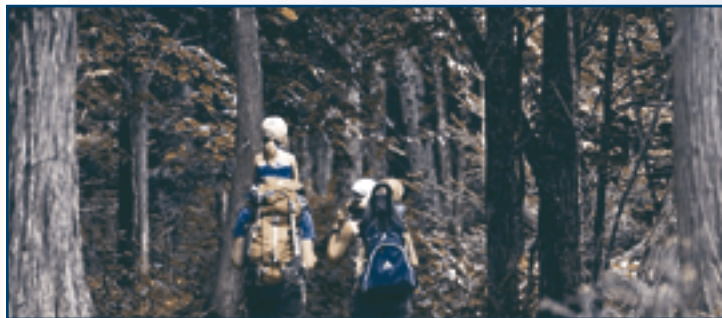
(888) 333-4218

(418) 333-4218

[eric.lavallee@technopieux.com](mailto:eric.lavallee@technopieux.com)  
Fax: (418) 333-4339

## LE PARC NATIONAL DE FRONTENAC

UN TRÉSOR À DÉCOUVRIR À DEUX PAS DE CHEZ SOI  
ÉRIC LESSARD, DIRECTEUR



Un lac majestueux, de riches milieux humides et de douces collines qui invitent à la découverte d'une nature généreuse y attirent chaque année des milliers de visiteurs provenant de toutes les régions du Québec, du Canada, des États-Unis et de partout dans le monde. Créé en 1987, le parc national de Frontenac a pour mission d'assurer la conservation de milieux naturels exceptionnels parmi lesquels on retrouve la tourbière Saint-Daniel, le Grand lac Saint-François et la formation géologique du Massif de Winslow. Au détour d'un sentier pédestre ou encore lors d'une balade à vélo ou d'une sortie en canot, les amoureux de la nature y sont séduits par l'esprit des lieux, par la diversité de la faune et de la flore ainsi que par la beauté des paysages qui se renouvellent avec éclat au gré des saisons.

Curieusement, la population locale et régionale est relativement peu nombreuse à profiter des activités et services offerts par le parc. Pourquoi ne pas y faire une première visite cet été? Toute l'équipe sera heureuse de vous y accueillir!

### PROJET-PILOTE SECTEUR SAINT-DANIEL

La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) mène depuis le 20 mai 2016 un projet-pilote d'une durée de 3 ans autorisant l'accès des chiens, sous certaines conditions, dans les parcs nationaux de Frontenac, de la Jacques-Cartier et d'Oka. L'objectif poursuivi est de mesurer l'impact de leur présence sur l'expérience de visite et sur le milieu naturel.

#### LISTE DES ENDROITS AUTORISÉS

Les chiens sont admis uniquement au secteur Saint-Daniel et seulement aux endroits autorisés ci-dessous.

|                     |                                                       |
|---------------------|-------------------------------------------------------|
| SENTIER D'ÉTÉ       | Le Sous-bois                                          |
|                     | Le Littoral                                           |
|                     | Les sentiers du Rang II (sentiers de pêche)           |
| CAMPING             | Camping Rivière-aux-Bluets (sauf les tentes Huttopia) |
|                     | Camping Baie-des-Sables                               |
|                     | Espace VR de la Pointe-Saint-Daniel                   |
| AIRE DE PIQUE-NIQUE | Aire de pique-nique de la Pointe-Saint-Daniel         |

L'interdiction d'accès aux chiens demeure donc en vigueur pour l'ensemble du secteur Sud, du secteur Ste-Praxède de même qu'aux différents sites du secteur Saint-Daniel qui ne sont pas inscrits dans la liste des endroits autorisés. Ainsi, même si le projet-pilote concerne le secteur Saint-Daniel, l'interdiction des chiens est maintenue dans ce secteur aux endroits suivants : le sentier de la Tourbière, le camping Baie aux Rats-Musqués ainsi que dans les aires de pique-nique de Baie-des-Sables et de Pointe-aux-Pins.

Dans les trois parcs participants au projet-pilote, plusieurs règles d'encadrement s'appliquent à l'intention de la personne responsable d'un chien, parmi lesquelles :

- En tout temps, le chien doit rester dans les endroits autorisés. Il doit y être tenu en laisse (d'une longueur maximum de 3 mètres) et sous surveillance en tout temps.
- La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal et en disposer de façon hygiénique.
- Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces règles est susceptible de devoir quitter le parc ou de recevoir un constat d'infraction, le cas échéant.

Rappelons que, jusqu'à ce jour, la présence canine n'était pas admise dans les parcs nationaux du Québec, et ce, par principe de précaution. Aux termes du projet-pilote et à la lumière des données récoltées, la Sépaq prendra une décision éclairée pour tous les parcs nationaux dans l'avenir, soit autorisation selon certaines conditions ou interdiction. Info : [www.sepaq.com/animaux](http://www.sepaq.com/animaux)

### CAPSULE CONSERVATION

#### LE CASTOR

Le castor est à l'origine de la transformation de nombreux habitats. Agile bricoleur, il façonne son environnement en créant des digues qui inondent les forêts ou élargissent les étangs et marais existants. Lorsque le castor colonise un site, il y construit un barrage afin de créer un étang où il érigera sa hutte. Certains barrages peuvent mesurer jusqu'à 5,5 m de hauteur.



Le castor joue un rôle important dans la création et la dynamique des milieux humides. Il peut abattre plus de 200 arbres par année. Il transforme la forêt en bordure de l'eau. Sur la terre ferme, le castor abat surtout les arbres feuillus.

La présence du castor modifie aussi l'habitat aquatique en ralentissant l'eau qui s'écoule, ce qui modifie aussi la composition de la microfaune : les larves d'insectes d'eau courante sont remplacées par des espèces d'eau plus stagnante.

Avec le temps, le castor épuise les arbres feuillus du secteur, ce qui lui laisse peu de nourriture. Alors, il plie bagage et se cherche un nouveau site. Le barrage qui n'est plus entretenu finit par fuir et par céder, transformant de nouveau le secteur. Graduellement, les arbres s'installent sur le terrain maintenant asséché et la forêt reprend graduellement ses droits.

L'accumulation de sédiments dans l'ancien étang est une source riche en nutriments pour la végétation. Ainsi, ce sol fertilisé et ensoleillé favorise l'implantation de plantes herbacées, d'arbustes comme l'aulne et le saule, de bouleaux et de peupliers. Ce secteur redeviendra un jour un excellent site pour l'implantation d'une nouvelle famille de castors. Ainsi va le cycle de la vie !

## DEMENAGER SANS TRACAS

CHOISIR SA PROCHAINE RÉSIDENCE

Avant de visiter des appartements, faites un budget, établissez des limites et ciblez vos priorités. Vous devriez aussi consulter Hydro-Québec pour savoir le coût moyen d'électricité du logement qui vous intéresse, des fois un appartement peut sembler moins cher, mais en prenant en compte l'électricité, la situation change. L'ACEF tient à rappeler qu'il est important de bien visiter le logement en journée pour bien voir l'état de celui-ci. Vous pouvez aussi être accompagné d'une personne qui pourrait servir de témoin en cas de litige. Si vous constatez des bris ou des problématiques au loyer, faites-les inscrire au bail et prenez des photos. On est rarement trop prudent! Si votre propriétaire vous promet des améliorations locatives - construire une galerie, poser de la céramique, faites-le aussi inscrire au bail.

### LA SIGNATURE DU BAIL

Lors de la signature du bail, il est très important de se rappeler que le propriétaire ne peut exiger de dépôt, de quelque sorte que ce soit. Par contre, il peut vous demander le paiement du premier mois de loyer, mais le premier seulement. Prenez note du prix du loyer payé par le locataire précédent,

il doit être indiqué au bail. Si l'augmentation est vous semble déraisonnable, vous pouvez la contester immédiatement tout en signant le bail ou par la suite, mais attention, les délais sont très courts. N'oubliez pas, le bail est un contrat, soit un engagement formel. Lisez-le bien et assurez-vous de bien le comprendre.

### UNE FOIS EMMÉNAGÉ

Maintenant que vous jouissez de votre nouveau logement, il est bien important d'aviser votre assureur de votre déménagement. En effet, vos besoins d'assurances pourraient changer ainsi que votre prime. Assurez-vous également de produire vos changements d'adresse dans les ministères qui vous concernent (ex: permis de conduire, Revenu Québec).

Si vous êtes confronté à une situation problématique, n'hésitez pas à consulter des ressources du milieu. Comme l'explique François Décary, directeur à l'ACEF-ABE, « l'ACEF est connue pour son travail au niveau des finances personnelles et de l'endettement, mais couvre aussi tout le territoire des Appalaches, de la Beauce et des Etchemins sur les enjeux de logement et cela tout à fait gratuitement ». Vous pouvez également obtenir de l'information directement à la Régie du logement, un tribunal administratif neutre sur toutes les questions de location.

## CONNAISSEZ-VOUS LE 211 ?

Le Service 211 est un service d'information et de référence qui dirige les gens vers les ressources communautaires existantes dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et dans la MRC de la Haute-Yamaska. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 8h00 à 15h30. Le service est centralisé, gratuit et confidentiel. Des préposés spécialisés répondent aux appels, évaluent les besoins de l'appelant et le dirige vers les ressources appropriées. Le service est offert en français et en anglais, en plus d'être adapté au besoin des malentendants.

Le site internet du 211 offre aussi un service de clavardage ainsi qu'un accès à la base de données pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche, ou encore pour les travaux scolaires. Pour accéder aux services en ligne, rendez-vous au [www.211quebecregions.ca](http://www.211quebecregions.ca).

**À VENDRE**  
WWW.NOUELLEDEMEURE.COM

**DANIEL BISSON**  
Courtier immobilier résidentiel

**418-422-5502**  
www.nouvelledemeure.com

**NOUVELLE DEMEURE**  
Agence immobilière  
Pour tous vos besoins en immobilier

**GESTION IMMOBILIERE ADSTOCK CIA**  
Membre du groupe SMC

Immobilier à revenus | Chalets à louer  
9 rue de la Plage Est  
Adstock (Québec) COX 150  
legroupesmc@expionet.com

**418 422-5502**  
www.gestionimmobiliereadstock.com

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, **QUE:-**

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 197-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 69-07

1. Lors d'une séance tenue le 6 juin 2016, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 197-16 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **11 juillet 2016, à 19h30**, à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin:
  - d'autoriser certains usages récréotouristiques dans la zone de villégiature de réserve;
  - de créer un nouveau secteur de zone villégiature de réserve VR à même le secteur de zone de villégiature riveraine VA 14.
4. Le projet du règlement numéro 197-16 est disponible pour consultation au bureau du soussigné sis au 35, rue Principale Ouest, Adstock, du lundi au jeudi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 et le vendredi entre 8h30 et 12h00 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca).



## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 181-15

Le règlement numéro 181-15 amendant le plan d'urbanisme numéro 68-07 est entré en vigueur le 9 juin 2016 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 182-15

Le règlement numéro 182-15 amendant le règlement de zonage numéro 69-07 a été réputé conforme au plan d'urbanisme et est entré en vigueur le 9 juin 2016 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 189-15

Le règlement numéro 189-15 amendant le règlement de zonage numéro 69-07 est entré en vigueur le 9 juin 2016 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 191-15

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 juin 2016, a adopté le règlement numéro 191-15 amendant le règlement relatif à l'émission des permis et des certificats numéro 72-07.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 192-15

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 juin 2016, a adopté le règlement numéro 192-15 amendant le règlement relatif aux tarifs des permis et des certificats numéro 73-07.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 194-16

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 juin 2016, a adopté le règlement numéro 194-16 amendant le règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme numéro 18-02.

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 196-16

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 juin 2016, a adopté le règlement numéro 196-16 amendant le règlement constituant le Comité consultatif sur l'environnement numéro 160-14.

Des copies du règlement no 181-15, du règlement no 182-15, du règlement no 189-15, du règlement no 191-15, du règlement no 192-15, du règlement no 194-16, du règlement no 196-16 sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné, 35, rue Principale Ouest, municipalité d'Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca).

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 13<sup>E</sup> jour de JUIN 2016.



**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 7<sup>E</sup> jour de JUIN 2016.




## SUR SCÈNE, TOUT PRÈS DE VOUS !

Le Comité de spectacles de Thetford Mines (Spect-Art) propose, pour sa 29<sup>e</sup> saison, une programmation de plus de 40 spectacles qui seront sur scène, tout près de vous! De grands incontournables ainsi que de belles découvertes vous feront vivre des soirées inoubliables.

**En chanson**, Spect-Art inaugure sa saison en septembre avec Tocadéo qui nous fera vibrer avec son plus récent spectacle Ils chantent elles. En octobre, Michel Louvain sera de passage dans sa ville natale pour célébrer ses 60 ans de carrière. En novembre, Ariane Moffat nous offrira son spectacle 22h22 à 2. En décembre, La tournée des idoles 2 fera escale à Thetford Mines et nous fera entendre les plus grands succès de nombreuses idoles dont Patrick Zabé, Michèle Richard et Jenny Rock. Enfin, toujours en décembre, c'est un René Simard aux multiples talents qui sera en prestation chez nous. En janvier, Spect-Art est fier de recevoir Stéphanie St-Jean, la gagnante de la 4<sup>e</sup> édition de La Voix, ainsi que la revue musicale American Story qui met en vedette Rick Hughes, Kim Richardson et Marc-André Fortin. En février, ne manquez pas Mario Pelchat et son spectacle Et maintenant...Bécaud. En mars, c'est Patrice Michaud armé de sa guitare qui brûlera les planches de la salle Dussault. Finalement, en avril, la Maison de la culture résonnera au son du blues du Paul Deslauriers Band, tandis que Matt Holubowsky, charmera les oreilles de son public à la salle Dussault.

**En musique**, vibrez au son de l'Orchestre symphonique de Québec qui est de retour en octobre pour présenter un programme Tout en symphonies et en mai, pour vous faire découvrir la musique d'Inspiration Baroque. Puis, en février, c'est une soirée unique qui vous attend puisque Roman Zavada viendra jouer du piano pour faire la trame d'un cinéma muet!

**En humour**, plusieurs artistes seront présents pour vous faire rire. Tout d'abord, en octobre, Alexandre Barrette présentera Imparfait, son plus récent spectacle, et Fabien Cloutier abordera des thèmes audacieux avec sa prestation coup de poing :

Assume. En novembre, Spect-Art recevra l'unique Boucar Diouf. En janvier, Stéphane Fallu sera chez nous. En février, Michel Barrette sera de retour. En mars, l'humoriste Julien Tremblay vous impressionnera par son genre unique. En avril, les très attendus Phil Roy, Pierre Hébert et Jean-Michel Ancil seront là pour vous divertir.

**En théâtre**, les différents comédiens sauront vous faire passer par toute une gamme d'émotions. En novembre, voyez le classique La Souricière, d'Agatha Christie mettant en vedette une impressionnante distribution dont Louise Deschâtelets, Jean L'Italien et Sophie Bourgeois. En février, la pièce L'Emmerdeur vous divertira grâce au talent de Normand D'Amour, Marcel Leboeuf et Pierre-François Legendre. En mars, nous aurons la chance de voir Guylaine Tremblay et Henri Chassé dans Encore une fois, si vous permettez, de Michel Tremblay. Enfin, en avril, le public de 16 ans et plus est convié à la pièce grivoise Ma première fois, mettant en vedette Jonathan Roberge, Émily Bégin et Martin Vachon.

En raison du succès connu lors de la dernière saison, Spect-Art récidive avec **Les Grands Explorateurs**. Voyez Suisse au coeur des Alpes en octobre, Pédaler le Brésil en janvier et Hawaii, les îles du bonheur en mars. Visitez ces trois destinations et profitez d'un tarif préférentiel avec le forfait Explorateurs offert par Spect-Art.

**Les enfants** auront aussi droit à de belles découvertes. En novembre, Nicolas Noël vous plongera dans la magie des Fêtes! En février, à l'occasion du congé pédagogique, Spect-Art présente Le Chat Botté. Pour la semaine de relâche, les enfants pourront s'amuser en compagnie de Fredo le magicien. Enfin, les tout-petits viendront bouger au son des percussions grâce à Kattam et ses tam-tams.

La vente de billets à la carte (individuels) se fera dès le **same-di 6 août** au comptoir de la billetterie à compter de **9h00** et sur notre **site Web à compter de 14h00**. Toutes les informations relatives à la programmation et à la mise en vente des billets se retrouveront sur le site Web de Spect-Art, au [www.spectart.ca](http://www.spectart.ca).





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 6-7-13-14-20-21 JUILLET • 3-4-10-11-17-18-24-25-31 août  
**Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00**

## PROCHAINE ÉDITION

**15 AOÛT DATE DE TOMBÉE POUR**  
 LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE SEPTEMBRE 2016  
 INFO: LISE 418 422-2272  
 OU BERNADETTE 418 338-2531

## JUILLET

- 01** **FÊTE DU CANADA**
- 02** [Samedi] **13h00** encan municipal au Complexe Mariette et Joseph Faucher
- 03** [Dimanche] **9h30 : APEL-DU-HUIT**  
 Au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac sera tenue l'assemblée générale annuelle de l'A.P.E.L.-DU-HUIT. C'est le moment idéal pour prendre connaissance des actions 2015 de votre association et des projets pour 2016. On y parlera également des impacts de l'homme sur le lac (avec photos historiques en appui) et des travaux d'aqueduc exécutés dans le secteur de la chapelle l'automne dernier. L'association distribuera gratuitement des arbres, arbustes et quenouilles que nous planterons ensemble dans les fossés autour du lac dans l'après-midi (14h00). Les riverains du lac du Huit sont donc attendus en grand nombre.
- 04** [Lundi] Cueillette de la récupération et des ordures  
**19h30 : conseil municipal** au sous-sol de l'église St-Daniel
- 11** [Lundi] Cueillette des ordures
- 16** [Samedi] **13h30 : CORA : social d'été** à l'étang Madore. Apportez vos chaises, vos boissons, votre souper et surtout votre bonne humeur. Des activités seront prévues en après-midi et n'oubliez pas vos jumelles. L'étang nous réserve sûrement de belles surprises. Remis au lendemain en cas de pluie. Responsable: Ginette Moisan 418 335-5812
- 17** [Dimanche] **9h30 : Noël du Campeur St-Daniel** : mini concert à l'église St-Daniel avec Dany et Christiane avec cantique d'autrefois suivi de la messe de Noël à 10h00. Le brunch débute dès 9h30 à la salle communautaire au profit de notre église. Bienvenue à tous! C'est un rendez-vous. Info : Émilienne 418 422-5662 ou Edith 418 422-5643.
- 18** [Lundi] Cueillette de la récupération et des ordures
- 22** [Vendredi] Fiesta sous la tente
- 23** [Samedi] **19h00 : 50<sup>e</sup> anniversaire** de l'Association des riverains du lac Bolduc : parade de bateaux sur le lac suivie de feux d'artifice.
- 24** [Dimanche] **14h00 : 50<sup>e</sup> anniversaire** de l'Association des riverains du lac Bolduc : parade dans le Chemin du lac.
- 25** [Lundi] Cueillette des ordures
- 29** [Vendredi] **19h00 : 50<sup>e</sup> anniversaire** de l'Association des riverains du lac Bolduc : bingo au Chalet d'accueil.

## AOÛT

- 01** [Lundi] Cueillette de la récupération et des ordures
- 08** [Lundi] Cueillette des ordures
- 15** [Lundi] Cueillette de la récupération et des ordures  
**19h30 : conseil municipal** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 21** [Dimanche] **9h30 : Messe Country à St-Daniel** : mini concert à 9h30 avec l'équipe d'André Roy suivi de la messe à 10h00. Le brunch débute à 9h30 à la salle communautaire de St-Daniel. Les profits sont pour notre église. Bienvenue à tous! Info : Émilienne 418 422-5662 ou Edith 418 422-5463.
- 22** [Lundi] Cueillette des ordures
- 29** [Lundi] Cueillette de la récupération et des ordures
- 31** [Mercredi] Échéance du 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales  
**13h00 : Le Club amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son épluchette de blé d'Inde à l'édifice Bernardin-Hamann avec jeux (baseball-poches, cartes et bingo) suivi d'un souper hot dogs. Gratuit pour membres et 2 \$ pour non-membres. Bienvenue à tous! Info : Gisèle Perreault 418 422-5654 ou Madeleine Mercier 418 422-2395.

## Pensées estivales

La protection de l'écosystème d'un lac, la qualité de vie, de même que les loisirs qui y sont pratiqués passent par une attitude de respect envers l'environnement et de respect mutuel entre tous ceux qui utilisent ces espaces fragiles.

Il est de la responsabilité des plaisanciers de faire preuve de civisme et de respecter une distance appropriée des berges pour éviter l'érosion!

Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.

*Bon été !*